

Batipart

Paris, le 26 août 2009

Batipart : cession du solde des actions reçues dans le cadre du paiement du dividende en actions

Batipart a cédé, entre le 30 juillet et le 25 août 2009, 545 000 actions Foncière des Régions dans le marché pour un montant de 35.9 M€ correspondant à un prix moyen de 65.8 € par action. Ces transactions ont fait l'objet de communications à l'AMF au titre de l'information réglementée

Cette cession correspond au solde des actions reçues dans le cadre du paiement du dividende en actions.

Au 26 août 2009 Batipart détient 7.1 millions d'actions Foncière des Régions, soit le niveau de détention antérieur au paiement du dividende en actions.

Batipart et Delfin avaient opté en mai dernier pour le paiement du dividende en actions pour l'intégralité de leurs droits permettant ainsi à Foncière des Régions de renforcer ses fonds propres de plus de 90 M€.

Batipart et Delfin ayant cédé l'ensemble des titres reçus dans le cadre du paiement du dividende en actions, le concert détient, au 26 août 2009, 17.2 millions d'actions, soit 37 % du capital.

A propos de Batipart : *Créé en 1988 par Charles Ruggieri, Batipart est devenu, en quelques années, un acteur important de l'immobilier en France, en développant une politique active de partenariats financiers et industriels, dans le cadre du développement de Foncière des Régions, première foncière bureaux européenne. Dès 2001, Batipart a diversifié ses activités dans le secteur de la santé en constituant par étapes successives le groupe Korian qui est devenu l'un des leaders européens de la prise en charge globale de la dépendance.*

Contact Batipart :
Jean-Yves Klein
Communication financière
Tel: 33 1 58 97 54 15
jeanyves.klein@batipart.com